FFGYM VAR (83)

BROCHURE TECHNIQUE GR 2023-2024

CONTACTS

Président
Lucien VIVIANI

Bureau
Olivia PIERRE
04 94 42 28 39 / 07 83 62 96 18 / comitevarffgym@wanadoo.fr

Responsable Technique Général
Gérard SCRIBOT

Responsable Technique GR
Amandine SOQUET
06 50 22 72 29 / amandine.soquet@gmail.com

Membres du Comité Technique GR
Responsable des Juges
Anaïs REMY
06 28 20 58 43 / anais.remy@edu.ece.fr

Responsable des Coupes Formations
Gwenaëlle SUE
06 23 93 49 87 / gwen.sollies@gmail.com

Responsable des Challenges Loisirs
Margot LAUWERS
06 23 16 30 35 / lauwers.margot@hotmail.fr

Autres membres
Sophie LEIRE
06 19 42 81 59 / leire.sophie@yahoo.fr

Laura JOUFFROY
07 81 01 02 41 / laura.jouffroy83@gmail.com

CALENDRIER DÉPARTEMENTAL

DATES	LIEUX	COMPÉTITIONS	CATÉGORIES	DATE LIMITE ENGAGEMENTS NOMINATIFS
14-15 octobre 2023	*Indéterminé*	**Individuels**	Nationale A-B-C Fédérale Régionale Performance 8-9 ans	**24/09/2023**
25-26 novembre 2023	*Indéterminé*	**CAD *(regroupement)***	Gymnastes engagées en individuelles 7-9 ans / 10-11 ans / 12-13 ans en catégorie fédérale / nationale	*Cf. mail ultérieur*
17-18 février 2024	*Indéterminé*	**Coupe Formation**	Étape 1 des CF 2 et 3	**28/01/2024**
17-18 février 2024	*Indéterminé*	**Ensembles & Duos**	Nationale Fédérale Régionale	**28/01/2024**
23-24 mars 2024	*Indéterminé*	**CAD *(regroupement)***	Gymnastes engagées en CF3	*Cf. mail ultérieur*
9 juin 2024	*Indéterminé*	**Coupe Formation**	Étape 2 des CF2 et 3	*Non concerné*
9 juin 2024	*Indéterminé*	**Challenge Loisirs**	Challenge Loisirs	**19/05/2024**

Les Clubs Organisateurs doivent faire **parvenir au plus tard le dossier club** au Comité Départemental **à la date de fermeture des engagements**, afin que ce dernier soit mis en ligne sur le site du département avec l'organigramme de la compétition.

Nb : afin de faciliter l'organisation des compétitions, prenez soin de renvoyer « en temps et en heure » et de remplir correctement les documents que le club organisateur vous demande dans le dossier club.

Le contrôle des licences est obligatoire sur chaque compétition. Les participants devront donc être en possession de leur licence pour toutes les compétitions (e-licence acceptée).

Pour les compétitions par équipes/ensembles, une vérification de la composition de celles-ci sera réalisée avant l'entrée sur le plateau de compétition, en complément du contrôle des licences.

ENGAGEMENTS

• INDIVIDUELS

Les engagements se feront uniquement et impérativement de façon **nominative** **via Engagym entre le jeudi 7 septembre et le dimanche 24 septembre 2023**.

• ENSEMBLES & DUOS

Les engagements se feront uniquement et impérativement de façon **nominative** **via Engagym entre le lundi 11 décembre 2023 et le dimanche 28 janvier 2024**.

• COUPES FORMATIONS 2

Les engagements se feront uniquement et impérativement de façon **nominative** **via Engagym entre le lundi 11 décembre 2023 et le dimanche 28 janvier 2024**. *Ils sont à réaliser uniquement avant l'étape 1 (pas de nouvel engagement pour l'étape 2).*

• CHALLENGES LOISIRS

Les engagements se feront uniquement et impérativement de façon **nominative** **via Engagym entre le mardi 2 avril et le dimanche 10 mai 2024**.

Passés ces délais, **aucune dérogation et ouverture d'engagement ne sera acceptée**.
Tous les engagements doivent être réglés avant le jour de la compétition, dans le cas contraire la(les) gymnaste(s) ne sera(ont) pas autorisée(s) à concourir.

Les tarifs des différents engagements sont décrits dans la brochure générale CD Var, disponible sur le site https://cd83.ffgym.fr/.

• FORFAITS

Les forfaits sont **à déclarer via Engagym**.

• MUSIQUES

La gestion des musiques est informatisée sur les compétitions. Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements devront être transmises **via DJGym au format « mp3 »** au minimum **2 semaines avant** la date de la compétition. *Merci de vérifier si les musiques sont bien téléchargées sur DJGYM (et sont les bonnes) en les réécoutant au préalable.*

Nomination obligatoire des musiques :

- Individuelles : NOM Prénom_Engin_Catégorie de niveau_Catégorie d'âge
- Ensembles & duos : NOM du CLUB_Catégorie de niveau_Catégorie d'âge

Par sécurité, nous vous demanderons d'emmener une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes le jour de la compétition.

LE JURY

• GÉNÉRALITÉS

Conformément à la brochure nationale des juges 2022-2024 (disponible sur FFGYM et FFGYM PACA), **les juges doivent juger deux fois dans l'année pour maintenir leur niveau de juge**. Tous les juges doivent être recyclés le cas échéant, doivent connaitre le code de pointage en vigueur et avoir pris connaissance des derniers documents relatifs au jugement (lettres, précisions, brochure technique coupe formation, etc.).

Les juges convoqués sont désignés par la Responsable Départementale des Juges en fonction du niveau et des compétences requises. Ils devront officier pour la durée totale de la compétition. Des juges clubs viendront compléter le jury et chaque club doit fournir un juge minium.

Le jour de la compétition les juges doivent être en tenue officielle. La réunion des juges le jour de la compétition est **OBLIGATOIRE** pour tous les juges qui officient à cette compétition.

• ENGAGEMENT *(NOUVEAU)*

Pour gérer les juges et leurs activités, de nouvelles applications sont mises en place dans Engagym et au niveau des compétitions. Désormais, il faudra **IMPÉRATIVEMENT engager les juges du club via Engagym**, y mettre les demandes particulières et les disponibilités partielles pour le jugement lors d'une compétition. Cela alimentera automatique le e-carnet des juges. **Sans ces engagements, aucune action de jugement ne sera indiquée dans le e-carnet. Il n'y aura aucune possibilité d'ajout une fois les compétitions passées.**

• RÉPARTITION DU JURY

- Individuelles : 4 juges convoqués, pris en charge par le Comité Départemental
- Ensembles : 4 juges convoqués, pris en charge par le Comité Départemental

Une répartition équitable sera faite entre les différents clubs du département et selon les engagements.

• PRÉROGATIVES DE JUGEMENT *(Cf. brochure nationale des juges 2022-2024)*

- JUGES NIVEAU 1 :
  - Exécution technique : individuel + ensembles (toutes catégories)
  - DB : individuel Fédéral et Régional
  - DB : ensembles Fédéral B et C

- JUGES NIVEAU 2 :
  - Exécution technique : individuel + ensembles (toutes catégories)
  - Artistique : individuel (toutes catégories)
  - DB et DA : individuel (toutes catégories)
  - DB et DA : ensembles Fédéral B et C

- JUGES NIVEAU 3 :
  - Exécution technique : individuel + ensembles (toutes catégories)
  - Artistique : individuel + ensembles (toutes catégories)
  - DB et DA : individuel + ensembles (toutes catégories sauf Élites)

- JUGES NIVEAU 4 :
  - Tout (Élites compris)

• FORMATION DES JUGES

Les formations des juges niveaux 1, 2 et 3 sont à la charge de la région.
Les formations et examens des niveaux 1, 2 et 3 ont lieu les mêmes jours, selon le calendrier suivant :

- Formation : dimanche 8 octobre 2023, dimanche 12 novembre et dimanche 10 décembre 2023.
- Examen : dimanche 21 janvier 2024.

→ Pour toutes informations/modalités : se référer à la brochure régionale PACA GR 2023-2024.

LA COUPE FORMATION

Se référer au Règlement Technique National 2023-2024 à la Lettre FFGym GR 2023-2024. La réglementation en vigueur des Coupes Formations est téléchargeable sur le site de la FFGYM (base document GR).
[Procédure de connexion : Mon compte FFGym (licence et mot de passe) → Compétition → Base documentaire → GR]

Les COUPES FORMATIONS niveaux 1-2-3-4 sont des programmes déterminés au niveau national.

- La CF1 est gérée par le club.
- La CF2 est gérée par le département.
- La CF3 est gérée par la région, déconcentrée sur les départements pour les 2 étapes.
  → Se référer à la brochure régionale PACA GR 2023-2024.
- La CF4 est gérée par la région.
  → Se référer à la brochure régionale PACA GR 2023-2024.

• LA COUPE FORMATION 2

ÉTAPE	DATES	PRÉPARATION PHYSIQUE	PRÉPARATION CORPORELLE	PRÉPARATION AUX ENGINS
En Club	Début 1er trimestre	6 Tests Physiques	/	/
ÉTAPE 1	17-18 février 2024	**6 Tests Physiques** Détente + Sautillés + Gainage + Course 20m + Écart facial + Fermeture	**ML imposé régional** de 30 à 45 sec	**1 enchainement libre ENGIN : MASSUES** de 30 à 45 sec avec 6 éléments «essentiels» CF2
ÉTAPE 2	9 juin 2024	/	**ML imposé régional** de 30 à 45 sec	**Test techniques ENGINS** 6 éléments «essentiels» CF2 sur les 4 autres engins avec évaluation par ateliers

L'enchaînement, la musique et la fiche explicative du ML CF2 sont téléchargeables sur le site du Comité régional PACA (https://www.ff-gym-paca.com).

CHALLENGE LOISIRS

- Date : **dimanche 09 juin 2024** (en même temps que la 2ème étape CF)

- Public concerné : aucune limite d'âge

- Durée enchainement : 2 à 3 minutes (paroles autorisées)

- Thème imposé : *Paris*

- Contenu :
  - 2 engins minimum représentés
  - Entrées/sorties du praticable autorisées
  - Changement de costume et accessoires autorisés durant la représentation.
  - Costumes/accessoires autorisés
  - Difficultés autorisées mais non prise en compte

- Catégorie : pas de catégorie d'âge, possibilité de représenter plusieurs équipes par club.

- Palmarès : il n'y aura pas de classement mais des récompenses par prix (ex : prix du costume le plus original, prix de l'élégance, prix de l'énergie, etc.).

- Pour toutes demandes exceptionnelles (paravent pour changement de costume, confettis, grand décor, micro, etc.) merci de contacter la Responsable des Challenges Loisirs : Margot LAUWERS, avant le 21 avril 2024.

FORMATION DES GYMNASTES

Centre d'Animation Départemental

- ## INDIVIDUEL

Public : gymnastes engagées en individuelles 7-9 ans / 10-11 ans / 12-13 ans catégorie fédérale / nationale

1 entraîneur obligatoire par club

Date : 25-26 novembre 2023 de 10h00 à 18h00.
La date précise (25 ou 26) et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.

Inscriptions obligatoires auprès du Comité Départemental et de la Responsable des CF (selon mail transmis ultérieurement par le Comité).

- ## CF3

Public : gymnastes engagées en Coupes Formations 3.

1 entraîneur obligatoire par club

Date : 23-24 mars 2024 de 10h00 à 18h00.
La date précise (23 ou 24) et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.

Inscriptions obligatoires auprès du Comité Départemental et de la Responsable des CF (selon mail transmis ultérieurement par le Comité).